

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.

OBJECTIF ACTIONS EURO

Fonds Commun de Placement

**RAPPORT ANNUEL
au 30 septembre 2016**

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 25, rue de Courcelles, 75008 Paris
SAS au capital de € 14 487 500,00
352 213 599 R.C.S. Paris

ACTIONS DE PAYS DE LA ZONE EURO

Parts A : Capitalisation des sommes distribuables

Parts R : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report des sommes distribuables

Parts D : Distribution des revenus - Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report des plus-values

Régime fiscal des Plans d'Epargne en Actions (PEA)

OPCVM conforme aux normes européennes

Objectif de gestion

L'objectif de gestion, sans être indiciel, est la recherche d'une performance nette de frais, sur la durée de placement recommandée, supérieure à l'indicateur de référence.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'EuroStoxx dividendes nets réinvestis en cours de clôture. Il est représentatif des principales grandes capitalisations de la zone euro. L'historique est disponible sur le site internet www.stoxx.com (code : SXXT Index).

Profil de risque

Avertissement

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers
sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque de perte en capital :

Le FCP ne présente aucune garantie ni protection de capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires

La performance du FCP dépend à la fois des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres et OPC les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

- Risque actions :

L'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative baissera.

En outre sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser rapidement et fortement.

- Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par ce FCP d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du FCP.

- Risque de taux :

Il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres titres et instruments de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque actions. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le FCP n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que le FCP investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le FCP, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum.

Commissaire aux comptes, gestionnaire

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES
41, rue Ybry
92576 NEUILLY sur SEINE Cédex

Gestionnaire

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.
25, rue de Courcelles
75008 PARIS

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base

- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions (réglement date V.L.+ 1)
 - de la prochaine valeur liquidative pour les rachats (réglement date V.L.+ 3)
- pour les ordres passés avant 11 H 00.

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE. 121, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT ANNUEL 2016

EVOLUTION ET PERFORMANCE

Au cours de cet exercice l'actif net du Fonds a connu l'évolution suivante :

de 220 433 352,25 le 30/09/2015 il est passé à €190 531 319,41 le 30/09/2016.

Le nombre de parts en circulation au 30 septembre 2016 est de 277 137,887 parts « A », 1 901,065 parts « R » et 297 914,403 parts « D ».

Catégorie parts "A"

Le nombre de parts souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 61 801,166 parts, ce qui représente un montant de €34 655 507,92.

Sur la même période, 110 591,154 parts ont été présentées au rachat, pour un montant de €61 965 638,81.

La valeur liquidative de €550,24 le 30/09/2015 est passée à €562,90 le 30/09/2016, ce qui correspond à une évolution de 2,30 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

Catégorie parts "R"

Le nombre de parts souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 864,914 parts, ce qui représente un montant de €841 879,52.

Sur la même période, 7 691,031 parts ont été présentées au rachat, pour un montant de €7 334 136,08.

La valeur liquidative de €958,69 le 30/09/2015 est passée à €974,45 le 30/09/2016, ce qui correspond à une évolution de 1,64 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

Catégorie parts "D"

Le nombre de parts souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 57 241,661 parts, ce qui représente un montant de €6 347 630,81.

Sur la même période, 57 370 parts ont été présentées au rachat, pour un montant de €6 294 985,10.

La valeur liquidative de €109,80 le 30/09/2015 est passée à €109,68 le 30/09/2016, ce qui correspond à une évolution de 1,30 % (compte tenu d'un dividende de €1,60 détaché le 16/12/15).

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

Le résultat net distribuable disponible à l'issue de cet exercice est de €3 327 128,86, il est à comparer à celui de l'exercice précédent d'un montant de €3 172 260,15.

La performance de l'indice sur la période est de 2,75 %.

Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	27 443 422,33
Achat	ES0130960018	Enagas	6 397 143,93
Achat	FR0004035913	Iliad	5 116 093,53
Achat	FR0010220475	Alstom	4 304 620,65
Achat	NL0000009165	Heineken	4 171 516,17
Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	36 112 633,18
Vente	DE0007164600	SAP	6 858 287,86
Vente	ES0130960018	Enagas	4 334 393,59
Vente	DE0008402215	Hannover Rueckversicherun	4 314 936,01
Vente	FR0000133308	Orange	3 442 985,70

Information relative au risque global :

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

La croissance économique mondiale est restée modérée au cours des douze derniers mois. Dans les pays avancés, l'activité a ralenti, principalement du fait de la déception sur la croissance américaine. Les améliorations sur le marché du travail, la bonne tenue de la confiance et le niveau toujours bas des taux d'intérêt soutiennent toutefois les perspectives économiques de ces pays. S'agissant des pays émergents, l'activité économique s'est stabilisée, grâce à la normalisation progressive de la situation macroéconomique dans plusieurs pays exportateurs de matières premières de premier plan qui ont connu une profonde récession. Les flux de capitaux vers les économies émergentes se sont redressés, ce qui s'explique notamment par l'apaisement des craintes quant à la croissance chinoise, le redressement des cours des matières premières et les anticipations de taux d'intérêt encore plus bas dans les pays avancés. De manière générale, l'inflation est demeurée modeste et inférieure aux objectifs spécifiques fixés dans les grandes économies avancées. L'un des principaux événements inattendus au cours des douze derniers mois fut le vote britannique en faveur d'une sortie du

Royaume-Uni de l'Union Européenne. L'économie mondiale semble avoir bien absorbé le choc mais une grande incertitude demeure sur la nature des nouvelles relations commerciales et financières du pays avec l'Union Européenne. Globalement, les politiques monétaires des banques centrales sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) s'est affranchie de la borne du zéro en décembre 2015 mais a ensuite estimé qu'une deuxième hausse des taux était trop risquée. À la recherche d'outils supplémentaires pour atteindre leurs objectifs d'inflation, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon (BoJ) ont exploré de nouvelles mesures de relance : un programme d'achat d'actifs d'obligations publiques et d'entreprises pour la BCE, un passage à des taux directeurs négatifs et un contrôle de la pente de la courbe des rendements pour la BoJ. Sur cette toile de fond, les marchés financiers ont alterné des phases de calme précaire et de turbulence.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015 (e)	2016 (e)	2017 (e)
Monde	3,4	3,2	3,1	3,4
Pays avancés	1,9	2,1	1,6	1,8
Pays émergents	4,6	4,0	4,2	4,6
Zone euro	1,1	2,0	1,7	1,5
Etats-Unis	2,4	2,6	1,6	2,2
Japon	0,0	0,5	0,5	0,6
Royaume-Uni	3,1	2,2	1,8	1,1
Chine	7,3	6,9	6,6	6,2
Inde	7,2	7,6	7,6	7,6
Brésil	0,1	-3,8	-3,3	0,5
Russie	0,7	-3,7	-0,8	1,1

Perspectives économiques du FMI mises à jour en octobre 2016

Sur douze mois, l'indice MSCI World en dollars des marchés actions mondiaux a progressé de 9,1%. Cette évolution masque des performances contrastées entre les zones : +12,9% pour l'indice S&P 500 en dollars, +0,1% pour l'Eurostoxx en euros, - 6,3% pour le Topix en yen et +14,1% pour l'indice MSCI des pays émergents en dollars.

Après une hausse des marchés actions au T4 2015, l'année 2016 s'est ouverte sur un épisode de turbulences. Jusqu'à la mi-février, les craintes se sont portées sur la Chine, le nouveau repli des cours du pétrole, la croissance américaine et l'exposition des banques au secteur de l'énergie, alors que leurs bénéfices, surtout en Europe, ont commencé à subir des pressions croissantes quand les taux directeurs, déjà négatifs, ont été encore abaissés. L'arrivée de meilleures statistiques économiques, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un rebond des marchés actions.

La période a ensuite été relativement calme jusqu'en juin 2016 puis les indices actions ont été ballotés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. La victoire du vote en faveur du « Brexit » a déclenché un deuxième épisode de turbulences car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin. La volatilité n'a finalement été que de courte durée et les marchés actions ont par la suite effacé la baisse liée au Brexit.

Les rendements à long terme des obligations d'Etat des pays sans risque ont continué de baisser au cours de l'année écoulée et le volume d'obligations souveraines se négociant à des rendements

négatifs a atteint de nouveaux records dans le monde. Les taux longs négatifs enregistrés en Allemagne et au Japon sont sans précédent. Dans une large mesure, les taux d'intérêt ont évolué au gré des inquiétudes sur la croissance mondiale et des anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. Sur douze mois, le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de 0,59% à -0,12% et le taux à 10 ans de l'Etat américain de 2,04% à 1,59%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont resserrées en France (-9 points de base) et en Espagne (-31 points de base) alors qu'elles se sont fortement écartées au Portugal (+164 points de base), en raison de l'incertitude politique, et dans une moindre mesure en Grèce (+70 points de base) et en Italie (+17 points de base).

D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat, ajustées en fonction des clauses optionnelles, se sont resserrées de 44 points de base et celles des obligations à haut rendement de 139 points de base, à respectivement 101 et 416 points de base.

L'euro a été à peu près stable face au dollar en glissement annuel (+0,5%). En revanche, il s'est fortement déprécié face au yen (-15,0%) et sensiblement renforcé contre la livre sterling (+17,2%).

Les prix du pétrole ont baissé rapidement jusqu'à la mi-janvier 2016 du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP. La perspective d'une hausse de la production en Iran a aussi joué. Ils se sont ensuite redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Le 28 septembre, les membres de l'OPEP sont parvenus à un accord sur d'éventuelles réductions de production. Sur un an, le prix du baril de Brent est à peu près stable (+1,2%) et se situait à 48 dollars fin septembre 2016.

Zone euro

La reprise dans la zone euro s'est poursuivie sur les derniers trimestres. La croissance a pris de la vitesse pour atteindre +2,1% en rythme annualisé au T1 2016, avant de ralentir par contrecoup à +1,2% au T2 2016 (+1,6% sur un an).

L'indice PMI composite de la zone euro a atteint 53,7 en octobre 2016 selon la première estimation, un niveau proche de celui qui prévalait en septembre 2015 (53,6). Le référendum britannique en faveur d'une sortie de l'UE n'a pour l'instant pas eu d'impact sur le climat des affaires.

En Allemagne, la croissance a accéléré au T4 2015 et au T1 2016 avant de ralentir à +1,7% en rythme annualisé au T2 2016 (+1,8% sur un an). L'indice PMI composite a gagné un point depuis le mois de septembre 2015 pour atteindre 55,1 en octobre 2016 selon la première estimation. Le taux de chômage est resté bas : il s'est établi à 4,2% en septembre 2016 d'après Eurostat, un des niveaux les plus faibles en Europe.

En France, après une croissance stable au T4 2015 et une vive accélération au T1 2016, le PIB a diminué de 0,4% en rythme annualisé au T2 2016, avant de rebondir de 0,8% au T3 2016 (+1,1% sur un an). L'indice PMI composite s'est dégradé jusqu'en début d'année 2016 mais s'est redressé par la suite. Il a augmenté de 51,9 à 52,2 entre septembre 2015 et octobre 2016 selon la première estimation. Le taux de chômage a baissé jusqu'à repasser sous la barre des 10% en avril 2016 avant de remonter. Entre septembre 2015 et août 2016, il est passé de 10,4% à 10,5% d'après Eurostat.

Dans les pays périphériques, la croissance est demeurée faible en Italie. Elle a été quasiment nulle au T2 2016 (+0,1% en rythme trimestriel annualisé, +0,7% sur un an). Le taux de chômage est resté à peu près stable, diminuant de 11,5% à 11,4% entre septembre 2015 et août 2016 d'après Eurostat.

En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée, la croissance ralentissant de +3,4% en rythme annualisé au T3 2015 à +2,8% au T3 2016 (+3,2% sur un an). Le taux de chômage a

poursuivi sa baisse mais, à 19,5% en août 2016 d'après Eurostat, il est le plus élevé en Europe après la Grèce. Les élections parlementaires du 26 juin, comme les précédentes du 20 décembre 2015, n'ont pas permis de dégager une majorité de gouvernement.

Dans la zone euro, l'inflation a légèrement accéléré, augmentant de -0,1% à +0,4% sur un an. Hors énergie et alimentation, elle a été à peu près stable. Elle est passée +0,9% sur un an à +0,8%.

La BCE a annoncé, en décembre 2015, une extension de son programme d'achat d'actifs aux obligations émises par les administrations régionales et locales, un allongement de sa durée de six mois jusqu'à fin mars 2017 au minimum et un abaissement du taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,30 %.

A l'issue de sa réunion de mars 2016, la BCE a réduit de 5 points de base le taux de refinancement et le taux de la facilité marginale de prêt, à respectivement 0,00% et 0,25%, et de 10 points de base le taux de dépôt, à -0,40%. Elle a aussi augmenté de 20 milliards d'euros le montant de ses achats mensuels d'actifs, à 80 milliards d'euros, ajouté à la liste des actifs éligibles les obligations d'entreprises non-financières bien notées et annoncé une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées.

POLITIQUE DE GESTION

Le marché

Durant la période de l'exercice comptable du fonds Objectif Actions Euro, le marché a réalisé un parcours marqué par de nombreux soubresauts pouvant être analysés en plusieurs phases distinctes.

- un quatrième trimestre 2015 particulièrement chahuté sur fond de baisses du prix des matières premières, de manque de direction claire des banques centrales européenne et américaine et de craintes sur la croissance des pays émergents.
- un premier trimestre 2016 qui voit les matières premières rebondir, après que le baril de Brent a atteint un plus bas depuis novembre 2003.
- un second trimestre 2016 pénalisé par le referendum britannique en faveur du Brexit.
- un rallye post-Brexit durant l'été stoppé le 9 septembre par les inquiétudes des investisseurs sur la santé financière de la Deutsche Bank.

Fort de ces éléments, l'Euro Stoxx dividendes nets réinvestis progresse de 2.75% sur la période.

Le fonds

Au cours du dernier trimestre de l'année 2015, Objectif Actions Euro progresse de 7.19% contre une hausse de 6.5% pour l'Euro Stoxx dividendes net réinvesti.

Durant cette période, le marché a été animé par d'importants mouvements de hausses et de baisses. Dans cette phase de volatilité accrue, les indices actions ont été le reflet des craintes identiques à celles apparues au printemps, à savoir la poursuite du ralentissement dans les pays émergents, qui se traduit, entre autres, par un effondrement de l'ensemble des matières premières.

En sus, les messages et décisions des banques centrales des deux côtés de l'Atlantique ont généré d'autres soubresauts.

Les secteurs de la consommation non cyclique et des matériaux sont ceux qui nous coûtent le plus. En revanche, ceux de la finance et des télécommunications, par des effets sélection favorables sont ceux qui contribuent le plus à la performance du fond. Paradoxalement, c'est dans le secteur de l'automobile que l'on trouve les trois premières valeurs qui contribuent le plus à la performance relative du fonds avec les parcours de Renault (+45%), Faurecia (+33%) et Schaeffler (+24%). À l'inverse, Hugo Boss (-24%), Voestalpine (-8%) et Dialog Semiconductor (-13%) sont les valeurs qui nous coûtent le plus.

Lors du premier trimestre 2016, le fonds recule de 7.41% contre une baisse de 6.62% pour son indice de référence.

Après un début d'année animé par les craintes d'un ralentissement économique plus marqué en Chine, d'une récession aux États-Unis, ainsi que par la chute continue des cours du pétrole et de toutes les principales matières premières, les marchés actions européens se sont repris mi-février. En effet, des annonces accommodantes de la part des banques centrales, des craintes de ralentissement global qui semblent s'estomper sur fond de meilleures données macro-économiques aux États-Unis et des prix du pétrole en net rebond ont permis aux marchés de trouver un second souffle sur ce trimestre à la volatilité accrue.

Le secteur de l'industrie contribue favorablement à la performance du fond, ceux de la consommation cyclique, des soins de santé et de l'immobilier sont ceux qui nous pénalisent le plus.

Objectif Actions Euro bénéficie du rebond de Dialog Semiconductor (-12%) et des bons parcours d'Eiffage (+13%) et de GEA (+15%). En revanche, le fonds est une nouvelle fois pénalisé par Hugo Boss (-25%) ainsi que par KBC (-21%) et Merck (-18%).

Le troisième trimestre de l'exercice voit le fonds baisser de 4.48% contre une baisse de 2.97% pour son indice de référence.

Cette période est surtout marquée par le vote britannique du jeudi 23 juin favorable à la sortie de l'Union Européenne. C'est par ailleurs ce vote qui précipite l'indice et le fonds en net recul sur cette fin de trimestre. En effet, à la clôture des marchés du 23 juin, Objectif Actions Euro et l'Euro Stoxx progressent respectivement de 2.73% et 2.72%. Il est intéressant de noter que la sous-performance que nous observons dans ce trimestre ne se construit que sur les cinq derniers jours du mois de juin.

Les secteurs de la consommation cyclique, de l'énergie et des matériaux captent l'intégralité de la sous-performance. Ceux de la finance et des soins de santé sont à mettre au crédit du fonds, notamment grâce à un effet sélection favorable.

Ce trimestre-ci, Merck (+26%) est la valeur qui contribue le plus à la performance du fonds. Notons également que les parcours de Henkel (+15%) et E.On (+13%) contribuent positivement à la performance d'Objectif Actions Euro. Il pâtit en revanche du parcours de Renault (-28%) Peugeot (-19%) et une nouvelle fois de Dialog Semiconductor (-23%).

Le dernier trimestre de l'exercice voit le fonds progresser de 7.91%, devançant son indice de référence de 143 points de base.

La première partie du trimestre a vu le marché rebondir de près de 9% avant que celui-ci ne fasse machine arrière après que la confiance des investisseurs fut entamée par l'ampleur de l'amende potentielle à laquelle est exposée Deutsche Bank et après les différents discours de Theresa May qui rendent plus probables les inquiétudes d'un Hard Brexit.

Les effets sélection des secteurs de l'industrie et de la finance contribuent favorablement à la performance du fonds. A l'inverse, les secteurs de la technologie et des matériaux ont une contribution négative.

Rexel (+25%) Natixis (+22%) et LafargeHolcim (+30%) sont les principaux contributeurs à la performance relative. Dans le même temps, E.On (-21%), Unilever (-1%) et Heineken (-5%) sont les valeurs qui nous coutent le plus.

Sur l'ensemble de l'exercice 2016-2017, le fonds progresse de 2.30% contre 2.75% pour son indice de référence, l'Euro Stoxx dividendes net réinvesti.

Objectif Actions Euro est éligible au PEA, le fonds est resté investie à plus de 90% en actions au cours de cet exercice.

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion

financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des porteurs de parts sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le " Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels du FCP.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, le Fond Commun de Placement OBJECTIF ACTIONS EURO géré par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

PROCEDURE DE RESTITUTION DES RETENUES A LA SOURCE

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final ainsi que le délai de ces procédures sont aléatoires.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Décimalisation

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion SAS décide la décimalisation du FCP **Objectif Actions Euro - Part R** (FR0010679886) en millième de part.

Date d'effet : 3 décembre 2014

Commercialisation à l'étranger

Dans le cadre du « passeport produits » mis en place par la directive OPCVM IV, le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion SAS souhaite commercialiser au Portugal l'OPCVM **Objectif Actions Euro** – (Part A : FR0010259945 – Part R : FR0010679886 – Part D : FR0011710557).

Modification jour évaluation.

Le président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S décide de modifier le prospectus du **FCP Objectif Actions Euro** (Part A : FR0010259945 – Part R : FR0010679886 – Part D : FR0011710557) afin que :

> Lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France, les VL soient datées de ce même jour et *non plus du dernier jour de la période chômée*.
Exemple : Si le jour d'évaluation est un vendredi, la VL sera datée du vendredi et *non plus du dimanche*.

Date effet : 6 juillet 2016.



Fonds commun de placement OBJECTIF ACTIONS EURO

Exercice clos le 30 septembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement OBJECTIF ACTIONS EURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 21 décembre 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

bilan au 30 septembre 2016 en euros

ACTIF	EXERCICE au 30/09/16 Euros	EXERCICE au 30/09/15 Euros
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DEPOTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	190 755 500,12	227 101 845,43
➤ <i>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES</i>	<i>188 756 009,12</i>	<i>216 603 772,23</i>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	188 756 009,12	216 603 772,23
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ <i>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ <i>TITRES DE CREANCES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ <i>ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF</i>	<i>1 999 491,00</i>	<i>10 498 073,20</i>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 999 491,00	10 498 073,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ <i>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
CREANCES	214 201,10	215 586,75
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	214 201,10	215 586,75
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
liquidités	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	190 969 701,22	227 317 432,18

PASSIF	EXERCICE au 30/09/16 Euros	EXERCICE au 30/09/15 Euros
CAPITAUX PROPRES		
➤ Capital	179 538 032,47	202 838 823,55
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	1 800 750,47	0,00
➤ Report à nouveau (a)	1 575,48	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	5 863 832,14	14 422 268,55
➤ Résultat de l'exercice (ab)	3 327 128,86	3 172 260,15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net)	190 531 319,42	220 433 352,25
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 714,59	6 872,80
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 714,59	6 872,80
COMPTES FINANCIERS	432 667,21	6 877 207,13
Concours bancaires courant	432 667,21	6 877 207,13
Emprunt	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	190 969 701,22	227 317 432,18

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 30 septembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
OPERATIONS DE COUVERTURE		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
AUTRES OPERATIONS		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

compte de résultat au 30 septembre 2016 en euros

	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹	5 964 894,31	5 380 444,87
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	5 964 894,31	5 380 444,87
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL I	5 964 894,31	5 380 444,87
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	2 734,76	15 208,82
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	0,00	208,82
▪ Autres charges financières *	2 734,76	15 000,00
TOTAL II	2 734,76	15 208,82
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	5 962 159,55	5 365 236,05
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 351 901,32	2 350 131,29
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV)	3 610 258,23	3 015 104,76
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-283 129,37	157 155,39
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)	3 327 128,86	3 172 260,15

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

* Le Fonds a pris en charge des frais exceptionnels à hauteur de 2 734,76 € liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la sources sur les dividendes perçus de sociétés étrangères.

annexe aux comptes

I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1 – Règles d'évaluation des Actifs

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
-
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
EURIBOR SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

▪ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

▪ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

▪ **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers du FCP sont négociés sur des marchés réglementés.

1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

2 – Méthode de comptabilisation

▪ **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ **Des frais de gestion**

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS selon la formule ci-après :

$$\begin{array}{l} \text{(Actif brut – OPC gérés Lazard Frères Gestion S.A.S)} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés).* »

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.

- La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Part « A » :

Le taux maximum des frais de gestion est de 1.10%, sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

Part « D » :

Le taux maximum des frais de gestion est de 1.10%, sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

Part « R » :

Le taux maximum des frais de gestion est de 1.75%, sur la base de l'actif net tel que défini dans le prospectus.

Affectation des sommes distribuables :

Part « A » : Capitalisation des revenus.

Part « D » : Distribution des revenus.

Part « R » : Capitalisation et ou Distribution et ou Report des revenus.

Part « A » : Capitalisation des plus-values.

Part « D » : Capitalisation et ou Distribution et ou Report des plus-values.

Part « R » : Capitalisation et ou Distribution et ou Report des plus-values.

▪ **Devise de comptabilité**

La devise de comptabilité est l'euro

▪ **Des frais de transaction**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

▪ **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

II - Evolution de l'actif net

		EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
Actif net en début d'exercice		220 433 352,25	183 537 205,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	41 845 018,25	93 715 142,42
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-75 594 759,99	-64 404 587,58
Plus - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	16 554 917,66	15 899 328,15
Moins - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-7 895 259,92	-1 245 151,85
Plus - values réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de transaction	-	-1 340 123,04	-1 437 944,61
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	+/-	-6 195 226,51	-8 220 089,52
▪ Différence d'estimation exercice N		8 927 861,65	15 123 088,16
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		15 123 088,16	23 343 177,68
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-886 857,51	-425 655,40
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	3 610 258,23	3 015 104,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments (*)	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice		190 531 319,42	220 433 352,25

(*) arrondis décimalisation

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	Néant
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	Néant

Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	Néant
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				*
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				432 667,21
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

* Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans	>5 ans
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers					
Comptes financiers		432 667,21			
Hors-bilan					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif

Dépôts
Actions et valeurs assimilées
Obligations et valeurs assimilées
Titres de créances
OPC
Opérations temporaires sur titres financiers
Créances
Comptes financiers

Passif

Opérations de cession sur instruments financiers
Opérations temporaires sur titres financiers
Dettes
Comptes financiers

Hors-bilan

Opérations de couverture
Autres opérations

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	208 478,60 €
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	5 722,50 €

Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	5 714,59 €
➤ Autres	Néant

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

Quantité :	61 801,166 parts "A"	Montant : €	34 655 507,92
Quantité :	864,914 parts "R"	Montant : €	841 879,52
Quantité :	57 241,661 parts "D"	Montant : €	6 347 630,81

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

Quantité :	110 591,154 parts "A"	Montant : €	61 965 638,81
Quantité :	7 691,031 parts "R"	Montant : €	7 334 136,08
Quantité :	57 370,000 parts "D"	Montant : €	6 294 985,10

Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues

parts "A"	38 795,39 €
parts "R"	656,60 €
parts "D"	0,00 €

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers

parts "A"	38 795,39 €
parts "R"	656,60 €
parts "D"	0,00 €

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC

parts "A"	0,00 €
parts "R"	0,00 €
parts "D"	0,00 €

3.7 Frais de gestion

Parts "A"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen : 1,09

Parts "R"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen : 1,74

Parts "D"

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen : 1,09

- Commission de sur-performance (frais variables) : Néant

- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus : Néant

3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus : Néant

- Engagements donnés : Néant

3.9 Autres informations

➤ Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

- Titres acquis à réméré : Néant

- Titres pris en pension livrée : Néant

➤ Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie : Néant

➤ Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant

➤ Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine : Néant

➤ Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes				
Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire		
Total acomptes				
Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat			EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
SOMMES RESTANT A AFFECTER				
▪ Report à nouveau			2 732,84	2 096,52
▪ Résultat			3 327 128,86	3 172 260,15
		TOTAL	3 329 861,70	3 174 356,67
PART "A" / FR0010259945				
AFFECTATION				
▪ Capitalisation			2 735 719,77	2 628 799,87
		TOTAL	2 735 719,77	2 628 799,87
PART "R" / FR0010679886				
AFFECTATION				
▪ Distribution			0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice			0,00	0,00
▪ Capitalisation			20 570,80	65 955,57
		TOTAL	20 570,80	65 955,57
PART "D" / FR0011710557				
AFFECTATION				
▪ Distribution			571 995,65	476 868,39
▪ Report à nouveau de l'exercice			1 575,48	2 732,84
		TOTAL	573 571,13	479 601,23
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution				
Nombre d'actions ou parts "D"			297 914,403	298 042,742
Distribution unitaire			1,92	1,60
Revenus ouvrant droit à abattement 40% et acompte de 21%				
- Actions françaises			0,06	0,00
- Actions étrangères			1,86	1,60
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat				
Total des crédits d'impôt et avoirs fiscaux à répartir sur l'exercice			78 780,74	69 562,35

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins values nettes	EXERCICE au 30/09/16 €uros	EXERCICE au 30/09/15 €uros
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 800 750,47	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 863 832,14	14 422 268,55
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL	7 664 582,61	14 422 268,55
<hr/> PART "A" / FR0010259945 <hr/>		
AFFECTATION		
▪ Capitalisation	4 801 163,82	11 733 557,50
TOTAL	4 801 163,82	11 733 557,50
<hr/> PART "R" / FR0010679886 <hr/>		
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	57 014,25	547 416,63
TOTAL	57 014,25	547 416,63
<hr/> PART "D" / FR0011710557 <hr/>		
AFFECTATION		
▪ Distribution	0,00	339 768,73
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	2 806 404,54	1 801 525,69
▪ Capitalisation	0,00	0,00
TOTAL	2 806 404,54	2 141 294,42
<hr/> INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS OU PARTS OUVRANT DROIT A DISTRIBUTION <hr/>		
Nombre d'actions ou parts D	297 914,403	298 043
Distribution unitaire	0,00	1,14

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC depuis les cinq derniers exercices

	EXERCICE 2012 au 28/09/12	EXERCICE 2013 au 30/09/13	EXERCICE 2014 au 30/09/14	EXERCICE 2015 au 30/09/15	EXERCICE 2016 au 30/09/16
SOLDE DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS AU COURS DE L' EXERCICE					
en Euro	18 200 023,65	4 117 007,90	24 405 789,90	29 310 554,84	-33 749 741,74
. Montant souscrits parts "A"	45 464 910,00	64 920 391,40	61 254 859,55	54 212 905,41	34 655 507,92
. Montant souscrits parts "R"	214 550,91	769 100,19	7 902 898,65	8 094 359,19	841 879,52
. Montant souscrits parts "D"			24 385 527,90	31 407 877,82	6 347 630,81
. Montant rachetés parts "A"	27 454 702,56	61 395 613,04	61 041 800,07	42 320 447,28	61 965 638,81
. Montant rachetés parts "R"	24 734,70	176 870,65	6 736 024,13	1 248 699,80	7 334 136,08
. Montant rachetés parts "D"			1 359 672,00	20 835 440,50	6 294 985,10
en nombre de parts	53 124	15 648	222 185,268	106 723,913	-55 744,444
. Parts émises parts "A"	131 494	158 210	121 702,077	93 175,881	61 801,166
. Parts émises parts "R"	341	1 063	8 878,000	7 728,140	864,914
. Parts émises parts "D"			230 210	259 632,742	57 241,661
. Parts rachetées parts "A"	78 670	143 401	118 012,809	73 574,892	110 591,154
. Parts rachetées parts "R"	41	224	7 792,000	1 237,958	7 691,031
. Parts rachetées parts "D"			12 800	179 000,000	57 370,000
ACTIF NET (en €)	107 370 182,98	142 916 953,16	183 537 205,88	220 433 352,25	190 531 319,42
parts "A"	107 163 884,42	141 964 192,14	158 603 701,14	179 338 573,94	156 002 459,69
parts "R"	206 298,57	952 761,02	2 031 002,07	8 366 708,57	1 852 510,25
parts "D"	0,00	0,00	22 902 502,67	32 728 069,73	32 676 349,47
Capital émis					
Nombre de parts	288 141	303 789	525 973,886	632 697,799	576 953,355
parts "A"	287 829	302 638	306 326,886	325 927,875	277 137,887
parts "R"	312	1 151	2 237,000	8 727,182	1 901,065
parts "D"	0	0	217 410	298 042,742	297 914,403
Valeur liquidative en Euro parts "A"	372,31	469,08	517,75	550,24	562,90
Valeur liquidative en Euro parts "R"	661,21	827,76	907,91	958,69	974,45
Valeur liquidative en Euro parts "D"	0,00	0,00	105,34	109,80	109,68
Résultat hors compte de régularisation en Euro	1 981 966,68	2 969 934,87	2 897 721,77	3 015 104,76	3 610 258,23
Résultat distribuable en Euro	2 263 462,29	2 526 129,45	2 850 589,58	3 172 260,15	3 327 128,86
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)			Capitalisation	1,14	0,00
Distribution unitaire sur résultat net : (y compris acomptes) parts "D"			1,94	1,6	1,92
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique)*			0	0	0,00
			0	0	0,00
Date de détachement			16/12/2014	16/12/2015	15/12/2016
Date de règlement			17/12/2014	17/12/2015	16/12/2016
Capitalisation unitaire sur résultat en € :					
parts "A"	7,84	8,29	7,86	8,06	9,87
parts "R"	13,93	14,63	8,07	7,55	10,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins values nettes en € :					
parts "A"	0,00	0,00	31,27	36,00	17,32
parts "R"	0,00	0,00	54,84	62,72	29,99
parts "D"	0,00	0,00	6,36	Report	Report

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJECTIF ACTIONS EURO (FCP)
AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016**

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
TOTAL							190 755 500,12	100,12
ACTIONS							188 756 009,12	99,07
EUROPE							110 070 424,92	57,77
AKZO NOBEL NV	NL0000009132	60,2900		EUR		59 800,00	3 605 342,00	1,89
ALLIANZ SE (NOMINATIVE)	DE0008404005	132,1000		EUR		33 800,00	4 464 980,00	2,34
BAYER AG.	DE000BAY0017	89,4300		EUR		64 250,00	5 745 877,50	3,02
BMW(BAYERISCHE MOTORENWERKE)AG	DE0005190003	74,8100		EUR		37 300,00	2 790 413,00	1,46
DAIMLER AG	DE0007100000	62,7100		EUR		73 700,00	4 621 727,00	2,43
DEUTSCHE BOERSE AG.(OPE)	DE000A2AA253	72,1500		EUR		33 850,00	2 442 277,50	1,28
DEUTSCHE TELEKOM AG. (NOMI.)	DE0005557508	14,9200		EUR		288 350,00	4 302 182,00	2,26
E.ON SE	DE000ENAG999	6,3140		EUR		295 150,00	1 863 577,10	0,98
ENAGAS S.A.	ES0130960018	26,7750		EUR		85 297,00	2 283 827,17	1,20
FERROVIAL S.A.	ES0118900010	18,9500		EUR		182 900,00	3 465 955,00	1,82
GEA GROUP AG	DE0006602006	49,4100		EUR		65 050,00	3 214 120,50	1,69
HEINIKEN NV	NL0000009165	78,3100		EUR		44 450,00	3 480 879,50	1,83
HENKEL AG AND CO KGAA (PFD)	DE0006048432	121,0000		EUR		29 750,00	3 599 750,00	1,89
INDITEX(INDUSTR.DISEN.TEXTIL.)	ES0148396007	33,0000		EUR		80 000,00	2 640 000,00	1,39
INFINEON TECHNOLOGIES AG (N)	DE0006231004	15,8800		EUR		163 950,00	2 603 526,00	1,37
ING GROEP NV	NL0011821202	10,9900		EUR		397 300,00	4 366 327,00	2,29
INTESA SANPAOLO SPA	IT0000072618	1,9740		EUR		1 818 000,00	3 588 732,00	1,88
KBC GROUP SA	BE0003565737	51,8200		EUR		80 550,00	4 174 101,00	2,19
LAFARGEHOLCIM LTD	CH0012214059	48,0550		EUR		68 650,00	3 298 975,75	1,73
LUXOTTICA GROUP S.P.A.	IT0001479374	42,5200		EUR		58 700,00	2 495 924,00	1,31
MERCK KGAA	DE0006599905	95,9100		EUR		46 350,00	4 445 428,50	2,33
MUENCHENER RUECKVERSICHER. (N)	DE0008430026	166,0000		EUR		24 450,00	4 058 700,00	2,13
NOKIA OYJ	FI0009000681	5,1600		EUR		731 750,00	3 775 830,00	1,98
PHILIPS NV (KONINKLIJKE)	NL0000009538	26,3800		EUR		113 280,00	2 988 326,40	1,57
SAMPO PLC -A-	FI0009003305	39,6000		EUR		79 450,00	3 146 220,00	1,65
SIEMENS AG.(N)	DE0007236101	104,2000		EUR		49 000,00	5 105 800,00	2,68
TELENET GROUP HOLDING	BE0003826436	46,4300		EUR		63 600,00	2 952 948,00	1,55
U.C.B.	BE0003739530	68,8300		EUR		36 450,00	2 508 853,50	1,32
UNILEVER NV (CERT. OF SHS)	NL0000009355	41,0750		EUR		153 150,00	6 290 636,25	3,30
UNIPER SE	DE000UNSE018	10,9050		EUR		186 650,00	2 035 418,25	1,07
VOESTALPINE AG	AT0000937503	30,8000		EUR		95 650,00	2 946 020,00	1,55
WIRECARD AG	DE0007472060	46,2500		EUR		16 600,00	767 750,00	0,40
FRANCE							78 685 584,20	41,30
AIR LIQUIDE (L')	FR0000120073	95,4500		EUR		39 350,00	3 755 957,50	1,97
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	FR0000053951	95,4500		EUR		2,00	190,90	0,00
ALSTOM	FR0010220475	23,5450		EUR		106 130,00	2 498 830,85	1,31
AMUNDI SA	FR0004125920	46,5000		EUR		58 300,00	2 710 950,00	1,42
AXA	FR0000120628	18,9400		EUR		217 900,00	4 127 026,00	2,17
BNP PARIBAS	FR0000131104	45,7700		EUR		95 750,00	4 382 477,50	2,30
BUREAU VERITAS	FR0006174348	19,0950		EUR		139 050,00	2 655 159,75	1,39
CARREFOUR	FR0000120172	23,0650		EUR		128 650,00	2 967 312,25	1,56
COFACE SA	FR0010667147	6,4500		EUR		325 450,00	2 099 152,50	1,10
DASSAULT SYSTEMES SA	FR0000130650	77,2300		EUR		26 550,00	2 050 456,50	1,08
EIFFAGE SA (EX-FOUGEROLLE)	FR0000130452	69,1600		EUR		34 400,00	2 379 104,00	1,25
FAURECIA	FR0000121147	34,9000		EUR		76 100,00	2 655 890,00	1,39
ILIAD	FR0004035913	186,8000		EUR		12 100,00	2 260 280,00	1,19
IMERYS	FR0000120859	64,2900		EUR		37 350,00	2 401 231,50	1,26
LEGRAND SA	FR0010307819	52,4800		EUR		46 150,00	2 421 952,00	1,27
LVMH(MOET HENNESSY L. VUITTON)	FR0000121014	151,8000		EUR		30 200,00	4 584 360,00	2,41
NATIXIS	FR0000120685	4,1490		EUR		846 500,00	3 512 128,50	1,84
OREAL (L')	FR0000120321	168,1000		EUR		19 200,00	3 227 520,00	1,69
OREAL (L') PRIME DE FIDELITE	FR0011149590	168,1000		EUR		1,00	168,10	0,00
PEUGEOT SA	FR0000121501	13,5950		EUR		163 400,00	2 221 423,00	1,17
PUBLICIS GROUPE SA	FR0000130577	67,3200		EUR		54 250,00	3 652 110,00	1,92
RENAULT SA	FR0000131906	73,1400		EUR		31 350,00	2 292 939,00	1,20
REXEL	FR0010451203	13,6450		EUR		208 150,00	2 840 206,75	1,49
SAINT-GOBAIN	FR0000125007	38,4700		EUR		111 000,00	4 270 170,00	2,24
SANOFI	FR0000120578	67,6400		EUR		76 400,00	5 167 696,00	2,71
SCHNEIDER ELECTRIC SE	FR0000121972	62,0600		EUR		67 600,00	4 195 256,00	2,20
SOCIETE GENERALE -A-	FR0000130809	30,7800		EUR		109 020,00	3 355 635,60	1,76
OPC							1 999 491,00	1,05
UCITS à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays							1 999 491,00	1,05
FCP OBJECTIF MID CAP.EUR.-A(2D)	(*) FR0011429521	130,2600		EUR		15 350,00	1 999 491,00	1,05
Titres donnés en pension							0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension							0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension							0,00	0,00
Instruments financiers à terme							0,00	0,00
Swaps							0,00	0,00
Créances							214 201,10	0,11
Autres							214 201,10	0,11
Dettes							-5 714,59	0,00
Autres							-5 714,59	0,00
Comptes financiers							-432 667,21	-0,23
Liquidités							-432 667,21	-0,23
TOTAL DE L' ACTIF NET							190 531 319,42	100,00

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-09-2016

Nombre de parts D au 30-09-2016 297 914,403
Valeur liquidative au 30-09-2016 109,68
Actif Net au 30-09-2016 32 676 349,47

Nombre de parts R au 30-09-2016 1 901,065
Valeur liquidative au 30-09-2016 974,45
Actif Net au 30-09-2016 1 852 510,25

Nombre de parts A au 30-09-2016 277 137,887
Valeur liquidative au 30-09-2016 562,90
Actif Net au 30-09-2016 156 002 459,69

CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ERNST & YOUNG ET AUTRES

CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE